

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SONEDE International

Siège social : Caulisée Saula Esc B- 3^{ème} étage El Manar II Tunis

La société SONEDE International publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 juillet 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Zouheir BEN ALI.

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Actifs non courants</i>			
Immobilisations incorporelles		4 595	229
Moins : amortissements		-888	-229
	1	3 706	0
Immobilisations corporelles		109 483	108 051
Moins : amortissements		-105 465	-104 423
	2	4 018	3 627
Immobilisations financières		2 700	2 700
Moins : provisions		0	0
	3	2 700	2 700
<i>Total des actifs non courants</i>		10 424	6 327
<i>Actifs courants</i>			
Clients et comptes rattachés		1 175 202	3 349 927
Moins : provisions		-819 169	0
	4	356 033	3 349 927
Autres actifs courants		4 009 885	803 247
Moins : provisions		-18 228	0
	5	3 991 757	803 247
Placements et autres actifs financiers	6	750 039	456 421
Liquidités et équivalents de liquidités	7	334 568	932 240
Total des actifs courants		5 432 397	5 541 835
<i>Total des actifs</i>		5 442 821	5 548 162

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Capitaux propres			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Réserves Légales		6 193	6 193
Résultats reportés		-80 975	-35 422
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		925 218	970 771
Résultat de l'exercice		122 191	-45 553
Total des capitaux propres avant affectation	8	1 047 409	925 218
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges		12 000	12 000
Total des passifs non courants		12 000	12 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	9	112 336	2 341 472
Autres passifs courants	10	4.271.076	2 269 472
Total des passifs courants		4 383 412	4 610 944
Total des passifs		4 395 412	4 622 944
Total des capitaux propres et passifs		5 442 821	5 548 162

ETAT DE RESULTAT
Exercice clos au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>DESIGNATION</u>	<u>Notes</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits d'exploitation			
Revenus	11	1 720 368	5 201 666
Autres produits	12	504 995	0
Total produits d'exploitation		2 225 363	5 201 666
Charges d'exploitation			
Achats consommés	13	-1 387 150	-2 903 210
Charges du personnel	14	-120 342	-145 887
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	-509 097	-339 479
Autres charges d'exploitation	16	-330 143	-1 956 044
Total charges d'exploitation		-2 346 733	-5 344 620
RESULTAT D'EXPLOITATION		-121 370	-142 954
Produits financiers	17	245 275	97 688
Autres produits ordinaires		981	213
Résultat des activités ordinaires avant impôt		122 941	-45 053
Impôt sur les sociétés		-1 194	-500
Résultat des activités ordinaires après impôts		122 941	-45 553
Eléments extraordinaires (contribution conjoncturelle loi des finances 2017)		-750	0
Résultat net de l'exercice		122 191	-45 553

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>DESIGNATION</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net de l'exercice	122 191	-45 553
Dotations aux amortissements et provisions	839 097	339 479
Variations :		
Clients	2 174 724	-2 950 715
Autres créances	-3 208 438	-306 425
Fournisseurs et autres dettes	-227 532	3 295 158
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-299 957	331 945
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décassements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	- 4 097	- 2 715
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-4 097	-2 715
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions payées	0	0
Décassements suite acquisition titres SICAV	-293 618	33 838
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-293 618	33 838
VARIATION DE LA TRESORERIE	-597 672	363 068
Trésorerie au début de l'exercice	932 240	569 172
Trésorerie à la clôture de l'exercice	334 568	932 240

Notes aux États financiers

A/ PRESENTATION DE LA SOCIETE

1. Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit Tunisien, totalement exportatrice, elle est régie par les lois et règlements en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n°2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société qui s'élève à **1.000.000 Dinars** et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à **20 Dinars** chacune, souscrites en numéraires et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	% d'intérêt
SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG INTERNATIONAL Services	5 000	100 000	10%
STUDI INTERNATIONAL	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE Engineering	2 500	50 000	5%
Personnes physiques	10 000	200 000	20%
TOTAL	50 000	1 000 000	100%

2. Objet :

La SONEDE INTERNATIONAL a pour objet la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché INTERNATIONAL ayant pour destination principale l'Afrique et le Moyen Orient.

Conformément aux statuts, la société a, notamment pour objet :

- ✓ Le suivi et la supervision des projets ;
- ✓ L'assistance technique, institutionnelle et organisationnelle ;
- ✓ La gestion et l'exploitation d'ouvrages ;
- ✓ La formation ;

- ✓ Les comptes de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie ;
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

3. Principes comptables appliqués

Les états financiers de la SONEDE INTERNATIONAL sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en vigueur.

Les méthodes comptables de base adoptées pour l'élaboration des états financiers se résument comme suit :

a. Unité monétaire :

Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinars Tunisiens.

b. Exercice social :

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

c. Immobilisations :

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition ou leur valeur vénale et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire et ce selon les taux d'amortissement prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008.

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

	<u>Tx Amt</u>
<u>Logiciels</u>	<u>33%</u>
<u>Équipement de bureau</u>	<u>20%</u>
<u>Matériel Informatique</u>	<u>33%</u>
<u>Matériel de transport</u>	<u>20%</u>
<u>Installations et agencements</u>	<u>10%</u>

4. Rémunérations du personnel

Les rémunérations et attributions accordées aux différents agents de la SONEDE INTERNATIONAL, sont comptabilisées au niveau des comptes de charges suivants : « Achats », « Charges du personnel » et « Autres charges d'exploitation ».

a. Achats consommés :

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les rémunérations du personnel pour lesquelles sont établies des fiches de paie par la SONEDE et qui se décomposent en agents permanents et en agents ponctuels.

Dans ce sens, le salaire est pris en charge initialement par la SONEDE puis facturé trimestriellement par cette dernière à la SONEDE INTERNATIONAL pour remboursement.

b. Charges du personnel :

Sont comptabilisés au niveau de cette rubrique les salaires et les primes accordés au personnel de la SONEDE INTERNATIONAL et qui sont matérialisés par des fiches de paie établies par cette dernière.

Cette rubrique comporte les rémunérations accordées aux :

- Détachés longue durée ;
- Personnels autres que les détachés longue durée (Personnel siège)
- Les indemnités de stage.

c. Autres charges d'exploitation :

Sont comptabilisées au niveau de cette rubrique les charges suivantes :

- PERDIEM (Allocation de voyage) ;
- Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée ;
- Les primes du personnel extérieur détaché permanent ;
- Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée.

5. PERDIEM :

Ce compte enregistre les allocations de voyages allouées aux différents intervenants pour détachement à l'étranger.

6. Frais de séjour et de représentation des détachés à longue durée :

Ce compte comporte les frais de séjour et de représentation pour les experts affectés à des missions à l'étranger ainsi que les indemnités d'expatriation qui leur sont réservées.

7. Les primes du personnel extérieur détaché permanent :

Ce compte comporte les indemnités mensuelles de gestion et de représentations allouées au Directeur Général pour un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**, une retenue à la source de **20%** est opérée conformément aux dispositions de **l'article 53** du code de l'IRPP et de l'IS.

8. Les primes du personnel extérieur détaché à courte durée :

Ce compte enregistre les primes accordées au personnel affecté à des missions à courte durée en Tunisie et à l'étranger.

Notes Bilan

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au cours de 2016, cette rubrique a passé de **229 Dinars** à **4.595 Dinars**. Il s'agit de l'acquisition, en 2016, d'un logiciel de graphisme « GRAPHTECH » pour **4.366 Dinars**.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

La valeur de cette rubrique au 31 Décembre 2016 est de **109.483 Dinars**, amortie à hauteur de **105.465 Dinars**.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2016

DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2015	Reclas. Et Acquisition 2016	Valeur Brute au 31/12/2016	Tx Amt	Cumul Amt au 31/12/2015	Dotation aux Amt 2016	Régul Amt CAC en 2016	Cumul Amt au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Logiciels	229	4 366	4 595	33%	229	659		888	3 706
Equipements de bureaux	10 395		10 395	20%	10 395	0		10 395	0
matériel Informatique	13 663	1 432	15 095	33%	11 695	732		12 427	2 668
Matériel de transport	80 900		80 900	20%	80 900	0		80 900	0
Installations et Agencements	3 093		3 093	10%	1 435	309		1 744	1 349
TOTAL	108 280	5 797	114 077		104 653	1 700		106 354	7 723

NOTE 3 : Immobilisations financières

Cette rubrique n'a pas connu de variation au cours de 2016. La valeur correspond au Dépôt et Cautionnement pour **2.700 Dinars** au titre du loyer du siège de la société.

NOTE 4 : Clients et comptes rattachés

Le solde net des comptes «Clients et comptes rattachés» s'élèvent à **356.033 Dinars** en 2016 contre **3.349.927 Dinars** en 2015.

Désignation	Note	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
STUDI	4-1	61 800	218 080
AWMC		13 197	0
OMMP		2 772	0
CONCEPT		6 440	0
STE	4-2	1 090 993	3 131 847
Total brut		1.175.202	3.349.927
Provision	4-2	-819 169	0
Total net		356.033	3.349.927

Note 4-1 Le détail du compte client STUDI par facture non encore réglée au 31/12/2016 se présente comme suit :

Client	Factures	Valeur au 31/12/2016
STUDI	FAC 21/2016/S STUDI CAMEROUN	20.600
	FAC 20/2016/S STUDI CAMEROUN	20.600
	FAC 19/2016/S STUDI CAMEROUN	20.600
TOTAL STUDI		61.800

Note 4-2 Le détail du solde client STE se présente comme suit :

Client	Factures	Valeur au 31/12/2016
STE Contrat principal	FAC 7/2015/A STE action urgente	359 455
	17/2015/A STE action urgente	102 610
	34/2015/A STE action urgente	105 060
	24/2015/A STE action urgente	104 389
	FAC 6/2016/A STE action urgente	106 920
	Actualisation devises	123 389
	Sous TOTAL	901 824

STE Avenant	FAC 15/2016/A STE	80 965
	FAC 16/2016/A STE	80 965
	FAC 02/2017 /A STE	27 239
	Sous TOTAL	189.169
TOTAL CLIENT STE		1.090.993

Il est à noter que les créances de SONEDE INTERNATIONAL vis-à-vis de la STE ont fait l'objet d'un encaissement, le 23 mars 2017, pour un montant de **98.423 Euro**. Par ailleurs et compte tenu du retard de paiement, le reliquat des créances non recouvré a fait l'objet d'une provision pour son montant total, soit une valeur de **819.169 dt**.

NOTE 5 : Autres actifs courants

Au 31 Décembre 2016, la valeur nette des « Autres actifs courants » est de **3 991 757 Dinars** détaillée comme suit :

Désignation		Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Crédit TVA		11 298	12 874
Report d'impôt		4 311	915
Sous Total		15 609	13 789
Avances octroyées au personnel et aux détachés longue durée	(a)	33 697	100 603
Débiteur Divers OSEF		-	55 840
Débiteurs divers		6 871	0
Projet AQUAKNIGHT Exercice 2016	(b)	176	0
Projet AQUAKNIGHT Exercice 2014		87 076	87 076
Projet AQUAKNIGHT Exercice 2013 et antérieur		150 229	150 229
Produits à recevoir	(c)	56 869	353 884
Charges constatées d'avance		8 282	6 580
Charges constatées d'avance 25ème sommet africain	(d)	-	35 236
OSEF « action urgente »		2 807 553	-
OSEF « action urgente » avenant		843 623	-
Sous Total		4 009 985	789 458
Provision	(b)	-18 228	0
TOTAL		3 991 757	803 247

(a) Avances octroyées au personnel et aux détachés longue durée (Projet TCHAD STE ET STUDI):

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Abdallah RIABI	28 138	36 725
Personnel avances Projet TCHAD	28 138	36 725
Abdallah RIABI	-	9 674
Morched BALI	-	1 500
Lassaad HAJ AMMAR	-	2 930
Med BEN NASSI	-	2 812
Issam AMIRI	2 226	2 226
Taher TRABELSI	2 253	22 716
Noureddine ZIDI	1 081	1 081
Kamel WERZLI	0	19 938
Personnel avances sur salaires	5 559	62 879
Détaché longue durée Adnen TOUNSI, avance à l'étranger	-	1 019
TOTAL	33 697	100 603

(b) Le projet AQUAKNIGHT consiste à la mise en place d'une méthodologie de mesures et d'analyse de consommation minimale nocturne au niveau d'une zone pilote choisie en accord avec le partenaire européen et dont la SONEDE INTERNATIONAL effectue la gestion pour le compte de la SONEDE.

En effet, en plus des résultats de l'étude dont bénéficient la SONEDE et le partenaire étranger (à savoir l'Union Européenne représentée par l'université de Palerme), tous les équipements de mesure et de détection des fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.

Le montant des dépenses relatives au dit projet s'élève au 31 Décembre 2016 à **237.481 Dinars** contre des passifs comptabilisés (subventions et autres) pour **219 253 Dinars**. Ainsi, vu l'ancienneté de ce projet, le différentielle entre les actifs et les passifs a fait l'objet d'une provision pour **18 228 dinars**.

(c) Produits à recevoir :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Projet ALGERIE	0	1 900
Projet REC	36 269	0
Projet Bangui	0	162 571
Projet Cameroun (STUDI)	20 600	20 300

Projet TCHAD	0	163 113
Projet Enfidha	0	6 000
Produits à recevoir	56 869	353 884

NOTE 6 : Placements et autres actifs financiers

Les «Placements et autres actifs financiers» comportent les placements SICAV et s'élèvent à **750.039 Dinars** en 2016 contre **456.421 Dinars** en 2015.

NOTE 7 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail de cette rubrique au 31 Décembre 2016 se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
STB DINAR	50 191	201 301
STB EURO	176 433	412 779
STB DOLLARS	106 034	235 199
CBT TCHAD	0	81 898
CAISSE	1 909	1 063
TOTAL	334.568	932.240

NOTE 8 : Capitaux propres avant affectation

Le tableau de mouvement des capitaux propres est comme suit :

Désignation	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Souscription du capital social	1 000 000				1 000 000
Réserves Légales		6 193			6 193
Résultats Reportés			-80 975		-80 975
Résultat de l'exercice				122 191	122 191
Solde au 31/12/2016	1 000 000	6 193	-80 975	122 191	1 047 409

NOTE 9 : Fournisseurs et comptes rattachés

Au 31 Décembre 2016, la valeur de cette rubrique étant de **112 336 Dinars**, est détaillée comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Fournisseurs	112 336	2 200 604
Fournisseur, factures non encore parvenues	0	140 868
TOTAL	112 336	2 341 472

NOTE 10 : Autres passifs courants

La valeur de cette rubrique au 31 Décembre 2016 est de **4.271.076 Dinars**, détaillée comme suit :

Désignation		Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée	(a)	151 134	249 762
Dettes provisionnées pour congés payés		6 657	6 829
Etat et organismes sociaux	(b)	30 715	17 660
Autres passifs (CAP, Crédoiteurs divers, Facture SONEDE)	(c)	4 082 571	1 995 221
TOTAL		4 271 076	2 269 472

(a) : Personnel, Rémunération due sur les détachés longue durée :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Taher TRABELSI	25 841	51 044
Hédi HAJJ AMMAR	1 438	1 438
Lassaad HAJ AMMAR	3 069	5 999
Abdessattar BOUSAIDI	0	1 300
Abdallah RIABI	73 193	98 995
Adnen TOUNSI	4 545	4 545
Med BENNASSI	0	2 707
Riadh ZOUALI	11 966	9 472
Mounir GUELBI	12 074	32 304
Kamel WERZLI	19 008	41 958
TOTAL	151 134	249 762

(b) : Etat et organismes sociaux :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Receveur des finances	9 646	9 030
Sous Total	9 646	9 030
CNRPS	13 783	4 852
Prévoyance	4 497	1 585
Capital décès	687	256
CNSS	2 102	1 937
Sous Total	21 069	8 630
TOTAL	30 715	17 660

(c) : Autres passifs :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Détachés Longue durée avances à l'étranger	2 253	64 019
Détachés courte durée	0	0
Autres prestataires de services	0	264 509
Autres dettes	42 020	1 253 855
Facture SONEDE	160 101	187 292
Provisions pour risques	886	886
Projet AQUAKNIGHT	219 252	219 252
Dettes OSEF ACTION URGENTE (1)	2 807 553	-
Dettes OSEF ACTION URGENTE AVENANT (1)	843 623	-
Impôts et contribution conjoncturelle	2 696	500
Actionnaires Dividendes à payer	4 186	4 906
TOTAL	4 082 571	1 995 221

(1) Dettes OSEF :

Les dettes OSEF correspondent à la quote-part de ce dernier dans les facturations établies pour la STE dans le cadre du projet « action urgente » au TCHAD et de l'avenant s'y rapportant. Ces dettes sont comptabilisées indépendamment des charges engagées par le partenaire OSEF et ce conformément à l'acte de précision de l'accord SONEDE INTERNATIONAL/OSEF signé en date du 29 juin 2017.

Notes État de Résultat

NOTE 11 : Revenus:

Les «Revenus» s'élèvent à **1 720 368 Dinars** en 2016 contre **5 201 666 Dinars** en 2015 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Chiffre d'Affaires export	1 688 393	5 195 666
RDC	-	194 753
OUZBEKISTON	13 197	
ALGERIE	-	99 400
DJIBOUTI	-	176 940
CAMEROUN	236 737	20 300
BANGUI	-	603 565
Projet TCHAD Action urgente avenant	1 032 793	-
Projet TCHAD Action urgente	332 531	3 927 596
Produits à recevoir 2015 Projet Tchad	-	163 112
CGT	-	10 000
REC	73 136	
Chiffre d'affaires local	31 975	6 000
TOTAL	1 720 368	5 201 666

NOTE 12 Autres produits

Au cours de l'exercice 2015, une estimation du montant de la TVA sur le projet « Action urgente au TCHAD » a été faite. La valeur correspondante est de **504.955 DT**.

Or au cours, de l'exercice 2016 le partenaire OSEF a communiqué à la SONEDE INTERNATIONAL, une attestation d'exonération de la TVA sur ce projet. De ce fait, une reprise a été constatée en 2016.

NOTE 13 : Achats consommés

Les achats consommés s'élèvent au 31 Décembre 2016 à **1 387 150 Dinars**, détaillés comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Achats carburant	12 637	10 130
Achats fournitures	396	1 706
Eau et électricité	493	832
Fournitures administratives	1 615	1 115
Sous Total 1	15 141	13 783

Factures SONEDE	85 632	103 918
Achats de prestations de services	1 286 378	2 785 509
Sous Total 2	1 372 010	2 889 427
TOTAL	1 387 150	2 903 210

NOTE 14: Charges de personnel

Les «Charges de personnel» s'élèvent à **120 342 Dinars** en 2016 contre **145 887 Dinars** en 2015.

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Rémunération détachés longue durée	67 810	129 231
Salaires autres que les détachés LD	35 590	27 567
Reprise sur congés payés	-173	-35 436
Charges patronales	17 115	24 525
TOTAL	120 342	145 887

NOTE 15 : Dotations aux amortissements et provisions

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Dotations aux amortissements	1 700	5 479
Dotations aux provisions	-	4 000
Dotations aux provisions pour risques et charges (projet Action urgente TCHAD)	489 170	330 000
Dotations aux provisions pour risques et charges (projet Aquaknight)	18 227	
TOTAL	509 097	339 479

NOTE 16 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Déplacement	23 371	43 192
Réception	16 390	3 755
Perdium	17 212	46 396
Sous-traitance générale	3 274	2 110
Entretien et réparation	6 718	7 938
Personnel extérieur à l'entreprise	0	941

Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée	176 518	315 670
Frais postaux	3 619	3 330
Honoraires	27 118	25 661
Locations	14 488	465 174
Rémunération des autres prestataires de services	0	17 176
Prime du personnel extérieur détaché permanent	31 463	43 505
Primes assurance	2 181	963
Transferts de charges	0	76 440
Publicité, publication et relations publiques	3 617	3 635
Services bancaires	835	847
Agios bancaires CBT TCHAD	0	35 975
Pertes ordinaires	213	5 265
Droits et taxes	3 127	148 290
Impôts projet TCHAD	0	705 780
Jetons de présence	0	4 000
Total	330 143	1 956 044

NOTE 17 : Produits financiers

Les produits financiers totalisent **245 275 Dinars** se détaillant comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2016	Valeur au 31/12/2015
Agios créditeurs	1941	422
Revenus de VMP	16 149	17 644
Gains de change	240 520	108 454
Pertes de change	-13 334	-27 884
Pertes sur VMP	0	-947
TOTAL	245 275	97 688

NOTE 18 : Informations sur les parties liées

Au 31 Décembre 2016 les dettes des parties liées se présentent comme suit :

Parties liées	Objet	Montants en Dinars
Dettes SONEDE	Prise en charge des frais du personnel (charges)	-85 632
	Dettes au 31/12/2016 (Passifs)	-160 101
Créances STUDI	Mise à la disposition d'experts (Produits)	236 737
	Créances au 31/12/2016 (Actifs)	82 400

Rapport Général

Tunis, le 18 Juillet 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires De la SONEDE INTERNATIONAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons :

- Notre rapport sur les états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, et
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la SONEDE INTERNATIONAL, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **1.047.409 Dinars** y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **122.191 Dinars**.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par la Direction de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou

résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SONEDE INTERNATIONAL au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Observation

Compte tenu de l'acte de précision signé entre SONEDE INTERNATIONAL et son partenaire la société OSEF, en date du 29 juin 2017, se rapportant au projet « action urgente au TCHAD » commandé par la Société Tchadienne des Eaux (STE), il est convenu que les produits provenant de ce projet sont répartis comme suit :

Le chiffre d'affaires libellé en euro revient à SONEDE INTERNATIONAL

Le chiffre d'affaires libellé en Franc CFA revient à la société OSEF.

Par conséquent, seule la partie revenant à SONEDE INTERNATIONAL est logée dans les comptes « Clients », par contre celle revenant à la société OSEF figure dans les comptes débiteurs divers et créditeurs divers pour le même montant. Ainsi, le solde du compte client « STE » s'élevant à **1.090.993 dt** enregistre les créances sur le contrat principal de ce projet pour **901.824 dt** et sur l'avenant au dit projet pour **189.169 dt**. Ce solde est provisionné à concurrence de **819.169 dt**, soit la valeur totale des impayés.

Par ailleurs, les créances et les dettes au nom de la Société OSEF ayant des valeurs équivalentes s'élèvent à 3.651.176 dt.

Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les états financiers annuels, des informations fournies dans le rapport de gestion de l'exercice 2016 et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, tel que modifié par les dispositions du Décret n° 2005-3144 du 6 Décembre 2005 relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Le Commissaire aux Comptes

Zouheir BEN ALI

Rapport Spécial

Tunis, le 18 Juillet 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires De la SONEDE INTERNATIONAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2016 :

Il est à signaler que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016. Elles concernent :

1. La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, en date du 20 novembre 2009 une convention de détachement du personnel de la SONEDE auprès de votre société. Les charges du personnel détaché auprès de la SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à **85.632 Dinars**. La SONEDE doit, au 31 décembre 2016 à la SONEDE INTERNATIONAL au titre de cette convention, un montant de **160.101 Dinars**.
2. La SONEDE INTERNATIONAL a conclu avec la SONEDE, en date du 21 juin 2011 une convention portant sur les modalités et les engagements des deux parties dans le cadre de la réalisation de projet AQUAKNIGHT.

À cet égard, il convient de rappeler que cette convention dont le commencement de l'exécution a été entamé en 2012 porte sur les engagements suivants :

- La SONEDE et la SONEDE INTERNATIONAL ont convenu de désigner une équipe pour la gestion dudit projet composée de deux cadres de la SONEDE INTERNATIONAL et quatre cadres de la SONEDE.

- La SONEDE s'engage à mettre, gracieusement, à la disposition de la SONEDE INTERNATIONAL, à chaque fois que le besoin se manifeste, les cadres affectés à la dite équipe de gestion de projet.
 - La SONEDE s'engage à verser à la SONEDE INTERNATIONAL, chaque année, un montant équivalent à **10%** du coût annuel du projet et ce dans la limite de **28.740 dinars** au titre de la première année, **3.800 dinars** au titre de la deuxième année et **3.570 Dinars** au titre de la troisième année. Seule la première tranche a été encaissée par la société.
 - Les équipements de mesure et de détection de fuites acquis dans le cadre de ce projet seront transférés à la SONEDE à la clôture du projet.
 - La SONEDE INTERNATIONAL s'engage à payer les montants des travaux de réalisation du projet sur présentation des factures par la SONEDE et ce dans la limite du budget alloué audit projet.
- 3.** Au 31 Décembre 2016, les créances enregistrées au nom de l'administrateur STUDI font apparaître un solde débiteur de **82.400 Dinars**.

II. Rémunération des dirigeants

- Le Directeur Général de la SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre de la convention de détachement, les primes et avantages suivants :
 - Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation pour un montant net d'impôt de **2.000 Dinars**.
 - Une voiture avec prise en charge de la SONEDE INTERNATIONAL des dépenses de circulation et des frais d'entretien.
 - Un contingent mensuel d'essences SP de **400 litres**.
 - La prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL des frais de téléphone mobile du Directeur Général ;
 - Une indemnité journalière pour frais de mission à l'étranger de **250 Dollars Américains** ;
 - Une prime de bilan fixée annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en Dinars) :

Désignation	M. Abdallah BEN DALY
Salaire (Facture SONEDE)	60 839
Indemnité de représentation	29 462
Frais d'essence et de téléphone	8 184
Frais de mission à l'étranger	12 986
TOTAL	111 471

Par ailleurs, en dehors de ces opérations, nos investigations n'ont révélé aucune convention sauf des opérations normales et courantes rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants de code des sociétés commerciales.

Enfin, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Commissaire aux Comptes

Zouheir BEN ALI

Notes complémentaires : Projet « action urgente au TCHAD »

III- Notes complémentaires : Projet « action urgente au TCHAD »

Conformément aux termes définis au contrat N° 13/DG/STE/2014 du 16/12/2014 se rapportant au projet « action urgente au TCHAD » commandé par la Société Tchadienne des Eaux (STE), le groupement « SONEDE INTERNATIONAL-Société OSEF » a réalisé des études et prestations qui ont été réceptionnées sans réserves et même un avenant a été contracté pour réaliser des travaux supplémentaires au cours de 2016.

Par ailleurs, la répartition des produits entre SONEDE INTERNATIONAL et la Société Tchadienne OSEF, relatifs à ce projet, n'a pas été définie clairement au niveau de l'accord signé initialement entre ces deux parties en date du 25/11/2013.

Ainsi, pour lever toute ambiguïté, et compte tenu des travaux réalisés par chaque partie, un acte de précision signé entre SONEDE INTERNATIONAL et son partenaire la société OSEF en date du 29 juin 2017, préconise la répartition des produits comme suit :

- Le chiffre d'affaires libellé en euro revient à SONEDE INTERNATIONAL moyennant certaines retenues relatives aux frais d'enregistrement (3%) du contrat et aux charges financières (10%),
- Le chiffre d'affaires libellé en Franc CFA revient à la société OSEF.

Il en découle que les produits revenant à SONEDE INTERNATIONAL sont de 544.000 Euro contre un montant de 981 312 000 FCFA pour OSEF (1.496.057 Euro), soit le montant total du marché de 2.040.057 Euro.

Par conséquent, seule la partie revenant à SONEDE INTERNATIONAL est logée dans les comptes « Clients », par contre celle revenant à la société OSEF figure dans les comptes débiteurs divers et créditeurs divers pour la même montant. Ainsi, le solde client « STE » s'élevant à **1.090.993 dt** enregistre les créances sur le contrat principal de ce projet pour **901.824 dt** et sur l'avenant au dit projet pour **189.169 dt**. Ce solde est provisionné à concurrence de **819.169 dt**, soit la valeur totale des impayés.

Par ailleurs, les créances et dettes au nom de la Société OSEF, au même titre et ayant des valeurs équivalentes, s'élèvent à **3.651.176 dt**.